
COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
Le 4 février 2021

Ministère de l'Éducation

Renforcement des mesures de sécurité dans les écoles de la maternelle à la 12^e année

VICTORIA – Le rehaussement des mesures de sécurité et un financement fédéral de 121,2 millions de dollars permettront à la province de poursuivre le renforcement des plans de santé et de sécurité dans les écoles de la maternelle à la 12^e année afin d'assurer la sécurité des élèves, des enseignants et du personnel pendant la pandémie.

Tous les élèves du niveau intermédiaire et secondaire, ainsi que le personnel de la maternelle à la 12^e année devront désormais porter un masque non médical dans tous les endroits situés à l'intérieur, y compris lorsqu'ils sont avec leurs groupes d'apprentissage. Ils ne sont autorisés à retirer leur masque que dans les cas suivants :

- ils sont assis ou debout à leur pupitre ou poste de travail dans une salle de classe;
- il y a une barrière en place;
- ils mangent ou boivent.

Avant ces changements, les élèves du niveau intermédiaire et secondaire, ainsi que le personnel de la maternelle à la 12^e année devaient porter un masque lorsqu'ils se trouvaient dans des endroits très fréquentés, comme les couloirs, en dehors des salles de classe, ou en groupes d'apprentissage lorsqu'ils ne pouvaient pas se tenir à une distance sécuritaire les uns des autres.

En ce qui concerne les élèves du niveau primaire, le port d'un masque à l'intérieur reste un choix personnel. Ces nouvelles directives font partie des travaux permanents du comité directeur provincial de l'éducation et sont en accord avec les mises à jour provinciales sur la santé.

« Dans le but d'assurer la plus grande sécurité possible des élèves et du personnel dans les écoles pendant la pandémie, nous travaillons de concert avec les services de santé provinciaux et nos partenaires à la révision continue des directives, en les adaptant et en intervenant si nécessaire, a déclaré la ministre de l'Éducation, Jennifer Whiteside. Nous tenons à ce que les élèves, leurs familles et le personnel aient confiance dans les mesures de sécurité en place. C'est pourquoi nous faisons ces mises à jour. »

Les directives relatives aux cours d'éducation physique et de musique ont également été renforcées. Les activités physiques de haute intensité doivent se dérouler autant que possible à l'extérieur. Les équipements ou articles partagés tels que les machines de musculation, les tapis roulants ou les instruments de musique ne peuvent être utilisés que s'ils sont nettoyés entre deux utilisations, conformément aux strictes directives de désinfection de l'école. Les élèves qui se servent des équipements ou des instruments de musique doivent également se tenir à une distance d'au moins deux mètres les uns des autres et porter un masque lorsqu'ils chantent.

Depuis septembre, 5,7 millions de dollars du financement du programme Re-Start destiné aux districts scolaires ont permis d'acheter 3,9 millions de masques pour les élèves et le personnel.

« Les éducateurs, les administrateurs et le personnel ont fait un excellent travail d'adaptation de nos écoles afin d'assurer leur sécurité et de poursuivre l'important enseignement en salle de classe, a déclaré la D^{re} Bonnie Henry, directrice de la santé publique de la Colombie-Britannique. Depuis le début de l'année scolaire, nous avons prêté une grande attention à nos écoles et avons beaucoup appris, notamment sur l'importance d'avoir des plans de sécurité rigoureux et d'appliquer les couches de protection. Ces directives mises à jour préciseront la manière de porter les masques, qui constituent une couche importante, et les endroits où les porter pour protéger toute la population. »

Pour appuyer l'intervention de la Colombie-Britannique dans la lutte contre la COVID-19 dans le secteur de l'éducation de la maternelle à la 12^e année, le gouvernement fédéral a annoncé un financement unique de 242,4 millions de dollars pour l'année scolaire 2020-2021, dont la première moitié a été allouée en septembre. La deuxième tranche de ce financement est arrivée le 29 janvier 2021. Le ministère de l'Éducation alloue 101,1 millions de dollars aux districts scolaires et 7,5 millions de dollars aux écoles indépendantes, et 3,5 millions de dollars supplémentaires aux districts scolaires pour gérer les risques liés à la COVID-19 dans les écoles.

Pour soutenir les apprenants autochtones, un financement de 8,2 millions de dollars sera consacré à la lutte contre la perte d'apprentissage, à la santé des élèves, à la technologie pour l'apprentissage à distance, au soutien à l'éducation et à la santé mentale, à l'adaptation des espaces de classe et au renforcement du nettoyage.

Un montant de 900 000 dollars sera également alloué à six équipes d'intervention rapide régionales, dont une équipe pour chaque autorité sanitaire et une équipe consacrée au soutien des écoles indépendantes, formées de représentants du personnel sanitaire des écoles et des provinces. Ces équipes, comme l'a annoncé la directrice de la santé publique, continueront à améliorer la rapidité des enquêtes sur les expositions dans les écoles afin que les autorités sanitaires puissent informer plus rapidement les districts scolaires et les familles.

Les équipes d'intervention rapide procéderont à des inspections physiques ou virtuelles des sites afin de vérifier si les directives de santé et de sécurité établies dans le cadre de la COVID pour les classes de la maternelle à la 12^e année sont respectées de manière cohérente. Dans un cas important d'exposition ou de transmission dans une école, les équipes d'intervention rapide seront déployées pour effectuer un examen et faire des recommandations, si nécessaire.

Les directeurs et directeurs adjoints de toutes les écoles publiques et indépendantes reçoivent des listes de contrôle de la COVID-19 mises à jour sur la santé et la sécurité afin de s'assurer qu'ils suivent systématiquement les directives provinciales. D'autre part, on rappelle aux familles de leurs localités les mesures personnelles qu'elles peuvent prendre pour améliorer la sécurité des écoles.

Les districts scolaires et les autorités scolaires indépendantes devront confirmer que chaque école a rempli la liste de contrôle et que les plans de sécurité ont été mis à jour en fonction des nouvelles directives d'ici le 26 février 2021. Toutes les écoles afficheront également les plans mis à jour publiquement.

L'un des facteurs les plus importants pour assurer la sécurité des écoles est le dépistage quotidien de tout symptôme de COVID-19. C'est pourquoi les contrôles sanitaires quotidiens continuent d'être exigés. Pour faciliter le dépistage quotidien, une nouvelle appli de contrôle sanitaire de la maternelle à la 12^e année a été développée à l'intention des élèves et de leurs familles. Vous la trouverez à : <https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca>.

L'appli permettra de répondre aux questions que l'on se pose tous les jours et elle indiquera si l'on peut aller à l'école, ou s'isoler et contacter le 811 pour subir un test de dépistage de la COVID.

Pour en savoir plus :

Le nouveau site Web du BC Centre for Disease Control présente des renseignements et des ressources sur les mesures de santé et de sécurité dans les écoles de la maternelle à la 12^e année, sur la sécurité des élèves et du personnel, et sur ce qui arrive lorsqu'un cas de COVID-19 est signalé dans une école : www.bccdc.ca/schools

Les familles et les élèves trouveront les dernières informations sur les écoles de la maternelle à la 12^e année ici : gov.bc.ca/safeschools

Vous trouverez également l'appli B.C. K-12 Daily Check dans les sites Web suivants :

- Apple iStore
<https://apps.apple.com/us/app/bc-k-12-daily-health-checker/id1547334827>
- Google Play Store
<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.gp.k12App>

Citations :

Stephanie Higginson, présidente de la British Columbia School Trustees Association

« Les mesures de sécurité actuellement en place pour freiner la propagation de la COVID-19 dans nos écoles ont été efficaces. Les directives renforcées et les aides supplémentaires annoncées aujourd'hui contribueront à maintenir cette sécurité au fil de l'évolution de la pandémie. Les conseils scolaires de la Colombie-Britannique sont fiers du travail accompli pour permettre aux élèves de reprendre l'école à temps plein, en salle de classe et en toute sécurité. En Colombie-Britannique, 750 000 personnes interagissent tous les jours avec le système d'éducation de la maternelle à la 12^e année. Nous nous sommes engagés à assurer la sécurité de l'enseignement en salle de classe à l'égard des apprenants, de leurs familles et de nos

communautés. Les conseils scolaires sont à la hauteur de la tâche quand il s'agit de maintenir la sécurité dans les écoles afin que l'enseignement en classe puisse se poursuivre dans toute la province. »

Andrea Sinclair, présidente de BC Confederation of Parent Advisory Councils (BCCPAC).

« En tant qu'organisme représentant les parents de la province, BCCPAC a poursuivi son travail avec les représentants du ministère, les agents de santé provinciaux et nos partenaires en éducation afin de garantir un milieu scolaire dont les protocoles assurent encore une plus grande sécurité à nos enfants. Nous avons demandé au ministère d'en faire plus pour la sécurité de nos enfants et nous remercions tous les intervenants des efforts qu'ils ont déployés pour apporter des changements aux directives sur la santé et la sécurité. »

Renseignements pour les médias :

Communications du gouvernement et Engagement public
Ministère de l'Éducation
250 356-5963